

Visite ministérielle de Madame Élisabeth Borne à Nogent-sur-Seine

Développer le transport massifié pour renforcer la compétitivité des céréales françaises

NOGENT-SUR-SEINE, le 22 février 2019

Madame Élisabeth Borne, Ministre chargée des Transports, en déplacement dans l'Aube, a visité le port de Nogent-sur-Seine ce vendredi 22 février 2019. Elle a ensuite présidé une table ronde sur les enjeux de logistique fluviale et ferroviaire pour la région. La massification des flux est en effet un facteur-clef du renforcement de la compétitivité des filières céréalières françaises et de leur valorisation à l'export. Le projet de la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine et la modernisation du fret ferroviaire et des voies capillaires ont notamment été évoqués.

Développer les moyens de transport massifiés fluvial et ferroviaire – présente deux avantages : économique d'une part avec la réduction des coûts, environnemental d'autre part avec la diminution des émissions de CO₂.

- **Axe Seine : fiabiliser les infrastructures et réaliser le Canal Bray-Nogent**

Le coût d'affrètement de conteneurs depuis Nogent-sur-Seine vers Le Havre s'élève à 18,5 euros par tonne par la voie fluviale, contre 20,5 euros par tonne par voie routière. Pour le vrac, cette charge s'élève à 10 euros par tonne par péniche et à 12,5 euros par tonne par camion.

La voie fluviale a un potentiel de développement important puisqu'elle ne représente que 4% de la part de fret en France, moitié moindre que la moyenne européenne. Parallèlement, l'axe Seine de Nogent-sur-Seine à Rouen est pénalisé par le vieillissement des infrastructures qui conduit à l'indisponibilité des écluses. L'enjeu aujourd'hui est donc de moderniser et de fiabiliser les infrastructures. Par ailleurs, sur ce même axe, la réalisation du canal Bray/Nogent-sur-Seine permettrait de gagner en compétitivité avec un gain attendu de 15 à 20%. Cette liaison permettrait également de raccorder en grand gabarit la région Grand Est et le sud de l'Île-de-France aux grands ports du range nord.



- Fret ferroviaire : une augmentation des coûts pénalisante

Le fret ferroviaire pâtit de plusieurs handicaps : le vieillissement des lignes capillaires qui met en danger le chargement vers le port de Rouen notamment, l'augmentation de la contribution financière des chargeurs qui représente jusqu'à 20% du coût du transport et l'augmentation de la tarification des sillons plus élevée que la moyenne européenne (4,8 euros/km en France versus 2,8 euros/km en Allemagne).

Développer les axes fluviaux et le fret ferroviaire pour un transport plus compétitif et plus durable

Acteur incontournable des filières céréalières, SOUFFLET valorise depuis de nombreuses années les productions des agriculteurs français sur les marchés internationaux. Comme le marché des céréales est international et concurrentiel, le développement de la disponibilité du fret et l'optimisation de ses coûts sont des questions essentielles.

L'efficacité de la logistique conditionne la compétitivité des céréales françaises mais également la rémunération des agriculteurs : le prix mondial est un prix départ des ports français.

À la veille de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture, il paraît essentiel de rappeler que le transport massifié apparaît comme un levier important de compétitivité à l'export pour les filières céréalières. C'est pourquoi SOUFFLET investit dans ses infrastructures portuaires : construction d'un nouveau silo d'export à Chef de Baie (La Rochelle), extension de ses silos sur le Port de Metz dont le chantier vient de démarrer. Par ces investissements, SOUFFLET poursuit son engagement pour la valorisation des productions des agriculteurs français à l'export.

À PROPOS DU GROUPE SOUFFLET

Un groupe agroalimentaire familial et international. SOUFFLET est un groupe familial agroalimentaire français de dimension internationale. Il intervient sur les filières orge, blé et riz et légumes secs, et dans l'accompagnement des viticulteurs. Premier collecteur de céréales à capitaux familiaux en Europe, il est présent également sur les marchés internationaux de céréales via sa filiale SOUFFLET Négoces. Sur la filière orge, c'est un acteur incontournable sur le marché mondial du malt en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. Sur la filière blé, il est l'un des tout premiers meuniers européens et un expert des formulations d'ingrédients sur mesure. Il conçoit et fabrique également enzymes et levains ; il est un industriel significatif de la Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie en France et au Portugal ; et est présent dans le secteur de la restauration rapide. Le Groupe SOUFFLET investit dans la recherche et l'innovation pour la valorisation des agro-ressources. Le Groupe emploie 7 041 collaborateurs dans 19 pays.

■ Consultez notre site : www.SOUFFLET.com



◆ EN SAVOIR PLUS



Visionnez nos films :

[Film marque](#)

CONTACT PRESSE

Groupe Soufflet
Direction de la Communication
Claudine Revolio
06 08 75 89 45
crevolio@soufflet.com

Agence Droit Devant
Alissa Scholl
01 39 53 53 33
scholl@droitdevant.fr

